

Une jeunesse dans le collimateur : les convictions associatives des associations face aux enjeux politiques actuels

Présentation d'Alain MARTIN-RABAUD, président de l'ACEPP
le jeudi 21 septembre 2006, lors de la journée de l'UNIOPSS

L'ACEPP est un réseau de 40 000 familles, 15 000 places en crèches et 8 000 professionnels qui dure depuis plus de 25 ans. Elle a été fondée sur la difficulté de séparation des jeunes parents avec leurs enfants. Très vite, la collaboration entre les parents et les professionnels pour une meilleure éducation de leurs enfants s'est imposée.

Ce fonctionnement, avec la présence des parents dans les structures, permet de jouer un rôle essentiel pour la formation de ces nouveaux parents grâce :

- à un contact très fréquent avec des professionnels autour du jeune enfant,
- à une rencontre entre les parents d'origine et d'éducation les plus diverses,
- au rôle donné aux parents qui sont à la fois éducateurs de leur enfant, utilisateurs des services de la structure et gestionnaires/responsables de cette même structure.

Ce contexte est extrêmement favorable à une prise de conscience de la responsabilité des parents dans leur rôle autant vis-à-vis de leur enfant que dans la société.

Dans la pratique, tout notre réseau peut témoigner de ces points : par exemple, la crèche "Arc-en-Ciel", implantée en plein quartier des Minguettes à Vénissieux (Rhône) où les familles qui composent l'association ont des origines les plus diverses et les jeunes parents découvrent d'autres pratiques, d'autres cultures et prennent leur place dans la société.

Alors les différents rapports qui ont été présentés, dont le rapport du député Bénisti et celui de l'INSERM nous posent problème.

Parler de dépistage précoce des troubles de la conduite, c'est une idée louable, intéressante, qui peut permettre effectivement de réduire le nombre d'adolescents en situation de désespérance, de familles en difficultés. Oui donc au dépistage, mais pas à n'importe quel prix !

Notre pratique de tous les jours, l'influence et le rôle essentiel que nous jouons dans la société ne peuvent être balayés d'un trait pour répondre à une surenchère médiatique sur la sécurité.

Les lois proposées actuellement nous paraissent très dangereuses, car elles stigmatisent les parents dans leur rôle essentiel d'éducateur de leur enfant. Nous ne pouvons accepter que le développement de nos enfants soit contraint par des principes qui conduisent à leur formatage sur la conduite : c'est ce qui est induit dans ces rapports cités plus haut.

Nous ne pouvons non plus accepter cette idée de déterminisme qui prétend croire que tout se joue avant 6 ans et même maintenant avant 3 ans. La pratique de nos lieux d'accueil montre tous les jours que le rôle des parents, leur confrontation avec d'autres parents et des professionnels permettent de les aider dans ce rôle éducatif et donc à ce que leur enfant, qui peut avoir un comportement agressif avant 3 ans, devienne un adolescent tout à fait sociable.

Parler de dépistage exige la mise en place d'un protocole et de critères très précis. Ce qui est proposé à l'heure actuelle ne peut pas être mise en œuvre tant les critères restent flous et imprécis.

Le principe de la coéducation et de la coresponsabilité est remis en cause et nous ne pouvons accepter que les parents soient montrés du doigt, en niant le rôle du système social, culturel et économique de la délinquance. Nous ne pouvons pas non plus accepter le rôle d'"indic" attribué aux professionnels, qu'ils soient dans les structures ou intervenants pour les structures, car leur fondement provient de la confiance dans la relation entre les parents et les professionnels - comment alors maintenir cette confiance si un rôle de contrôle est confié aux professionnels, un rôle de surveillance et surtout de dénonciation. On sait bien alors que les parents qui auraient le plus besoin de ces lieux d'accueil pour apprendre à mieux être parent, pour confronter leurs idées sur leur rôle de parent se détourneraient de ces lieux pour éviter le risque que leurs allocations familiales leur soient suspendues, voire même leurs enfants retirés.

L'ACEPP a fait partie des associations à l'origine du dispositif appelé "Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité", parce que la pratique de nos lieux d'accueil a toujours démontré l'efficacité du dialogue des parents avec les professionnels, mais aussi et surtout du dialogue des parents entre eux, de la place que l'on peut leur donner dans la société et du rôle qu'ils doivent y jouer.

De ce fait, il nous paraît essentiel de demander :

- La reconnaissance et la valorisation du rôle central des parents dans l'accompagnement de nos enfants, dans le respect de leurs cultures familiales et de leurs différences,
- La mise en place de politiques d'amélioration des conditions de vie des enfants, essentiellement par la lutte contre la pauvreté, et de leurs parents, en travaillant sur la conciliation entre vie familiale et

vie professionnelle, de manière à soutenir les parents dans leur rôle éducatif et assurer ainsi une réelle prévention, efficace et pérenne,

- Le renforcement des lieux et des espaces où les parents peuvent ajuster, à leur rythme, et sans contrôle ni jugement, leur posture de parent en fonction de leurs propres valeurs - quand on parle de renforcement, il s'agit d'investir, de multiplier, non pas de sécuriser ces lieux,
- Enfin, il est indispensable que les structures qui accompagnent les enfants en difficulté soient plus aidées, toujours avec la nécessité que les parents restent en dialogue avec leurs enfants et les professionnels qui les accompagnent.

C'est la raison qui a amené l'ACEPP à soutenir la démarche engagée par un ensemble de médecins de PMI et de pédopsychiatres au travers de "Pas de 0 de conduite..." et qui nous a poussé à créer notre propre manifeste "Pas de permis à point pour être parent", soutenu par la Fédération des Centres Sociaux, par la Confédération Syndicale des Familles et d'autres associations.